

Information aux membres du CPR et invitation à la journée de travail du samedi 13 juin

Situation au 5 juin suite à la réunion du comité du 4 juin

Ces mesures pourront évoluer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

RAPPEL: Pas d'invité et pas de nouveau membre cette année

Désormais nous sommes en zone verte et la baignade est autorisée

Nous remercions le Dr THOMAS, membre du club de plage, qui nous a conseillé pour mettre en place le protocole sanitaire.

Il est impératif de respecter les **gestes barrières** afin de se protéger et de protéger les autres membres

1. **Respect de la distanciation physique:** 1,5 à 2 mètres entre les membres
2. **Chaque membre vient avec son flacon de gel hydro alcoolique**, des flacons seront à disposition aux toilettes et au portail pendant le temps de surveillance par les gardiennes
3. **le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du site lorsqu'on se déplace**, Chaque membre arrive avec son masque et repart avec pour le jeter à la maison et non à la plage

De plus **chaque membre sera responsable du respect des mesures d'hygiène** et devra :

- se désinfecter les mains avant et après ouverture et fermeture du portail
- désinfecter le banc avant de s'installer
- se désinfecter les mains avant d'utiliser les cabines de déshabillage

Aucune manifestation (tournoi, concours, soirée...) ne sera organisée par le club cette année.

Un terrain sur 2 de pétanque sera accessible mais il n'y aura pas de tournoi

Jeux de cartes: 4 personnes maximum en respectant les distances de sécurité, avec port de masque et désinfection des mains entre chaque donne, mais il n'y aura pas de concours

Les sports collectifs (foot, volley ...) sont interdits jusqu'à nouvel ordre

Les jeux enfants ne seront pas accessibles

Les radeaux, toboggan et plongeoirs seront accessibles

Une décision sera prise sur l'ouverture de la buvette lorsque nous passerons en phase 3 du déconfinement le 22 juin prochain

Afin de préparer le début de la saison nous organisons une **journée de travail le samedi 13 juin** à partir de 8h 30 pour mettre en place les bancs et le mobilier de la plage, ranger le bois ...

Exceptionnellement cette année il n'y aura pas d'apéritif ni de repas à l'issue de la journée de travail.

Pour éviter les rassemblements sur la plage, nous souhaitons la participation d'une seule personne par foyer à la journée de travail (cela concerne les membres inscrits en «couple» ou «famille»).

Néanmoins et malgré ces contraintes nous espérons que vous serez avec nous le 13 juin pour préparer au mieux et en toute sécurité cette saison 2020 très particulière.

Après la journée de travail les membres pourront déposer leurs affaires et leur mobilier personnel.

Cordialement à tous,

La Présidente – Marie Reine GROLLEMUND